

# PROCES DE NICOLAS FOUQUET. <sup>(1)</sup>

## PROJET DE RÉVOLTE

TROUVÉ DANS LES PAPIERS DU CHATEAU DE VAUX.



L'ESPRIT de Son Eminence, susceptible naturellement de toute mauvaise impression contre qui que ce soit (2), et particulièrement contre ceux qui sont en un poste considérable et en quelque estime dans le monde ; son naturel déflant et jaloux, les dissensions et inimitiés qu'il a semées avec un soin et un artifice incroyable dans l'esprit de tous ceux qui ont quelque part dans les affaires de l'Etat, et le peu de reconnaissance qu'il a des services receus quand il ne croit plus avoir besoin de ceux qui les lui ont rendus, donnant lieu à chacun de l'appréhender, à quoi ont donné plus de lieu en mon particulier le plaisir qu'il tesmoigne trop souvent et trop ouvertement prendre à escouter ceux qui lui ont parlé contre moi, auxquels il donne tout accès et toute créance, sans considérer la qualité des gens, l'intérêt qui les y pousse et le tort qu'il se fait lui-même de décréditer un surintendant qui a toujours une infinité d'ennemis (3), que lui attire inévitablement un employ qui ne consiste qu'à prendre le bien des particuliers pour le service du roi, outre la haine et l'envie qui suivent ordinairement les finances ; d'ailleurs, les commissions qu'il a données à mon frère l'abbé, qui s'est engagé trop légèrement, puisqu'il n'a pas de titre pour cela, contre M. le prince et les siens, à l'exécution de tous ses ordres, contre ceux qu'il a voulu persécuter, ne pouvant qu'il ne nous ait attiré un nombre d'ennemis considérable qui confondent toute la famille, attendent l'occasion de nous perdre, et travaillent sans discontinuer près de Son Eminence même, cognoissant son foible, à luy mettre dans l'esprit des défiances et des soupçons mal fondés ; ces choses, dis-je, et les cognoissances particulières qu'il a données à un grand nombre de personnes de sa mauvaise volonté, m'en faisant craindre avec raison les effets, puisque le pouvoir absolu qu'il a sur l'esprit du roy et de la reine lui rendent facile tout ce qu'il veut entreprendre, et considérant que la timidité naturelle qui prédomine en luy ne lui permettra jamais d'entreprendre de m'esloigner seulement, ce qu'il aurait exécuté déjà s'il n'avait pas été retenu par l'appréhension de quelque vigueur qu'il a reconnue en mes frères et en moi, un bon nombre d'amis que l'on a servi en toutes occasions, quelque intelligence que l'expérience m'a donnée dans les affaires, une charge considérable dans le parlement, des places fortes occupées par nous ou nos amis,

(1) Voir notre dernière livraison.

(2) Fouquet s'était d'abord servi de chiffres pour désigner les noms propres ; plus tard, en corrigeant son projet, il fit usage partout des caractères ordinaires. Voici quel était primitivement le début du projet : "La faiblesse de l'esprit de 1032 (le cardinal), le pouvoir absolu qu'il a sur 2000 et sur 1500 (le roi et la reine), et par conséquent l'autorité souveraine dans 1600 (le royaume), etc."

(3) Le projet portait d'abord : " Dont le crédit seul fait subsister l'Etat et qu'il ne peut qu'il n'ait une infinité d'ennemis."

et des alliances assez avantageuses, outre la dignité de mes deux frères dans l'Eglise ; ces considérations, qui paroissent fortes d'un costé à me retenir dans le poste où je suis, d'un autre ne peuvent permettre que j'en sorte sans que l'on tente tout d'un coup de nous accabler et de nous perdre, parce que, par la cognoissance que j'ay de ses pensées, et dont je l'ay ouy parler en d'autres occasions, il ne se résoudra jamais de nous pousser, s'il peut croire que nous en reviendrions, et qu'il pourroit estre exposé au ressentiment de gens qu'il estime hardis et courageux.

" Il faut donc craindre tout et le prévoir, afin que si je me trouvais hors de la liberté de m'en pouvoir expliquer, lors on eust recours à ce papier pour m'y chercher les remèdes qu'on ne pourrait trouver ailleurs, et que ceux de mes amis qui auront été avertis d'y avoir recours sachent qui sont ceux auxquels ils peuvent prendre confiance.

" Premièrement, si j'estois mis en prison et que mon frère l'abbé, qui s'est divisé dans les derniers temps d'avec moi mal à propos, n'y fust pas et qu'on le laissast en liberté, il faudroit doubter qu'il eust été gagné contre moi, et il serait plus à craindre en cela qu'aucun autre (1). C'est pourquoi le premier ordre serait d'en advertir un chacun, estre sur ses gardes à observer sa conduite. Si j'estois donc prisonnier et que l'on eust la liberté de me parler, je donnerois les ordres de là tels qu'il faudroit les suivre, et ainsi cette instruction demeurerait inutile et ne peut servir qu'en cas que je fusse resserré et ne puisse avoir commerce libre avec mes véritables amis.

" La première chose donc qu'il faudroit tenter seroit que ma mère, ma femme, ceux de mes frères qui seroient en liberté, le marquis de Charrost et mes autres parens proches, fissent par prières et sollicitations, tout ce qu'ils pourroient, premièrement pour me faire avoir un valet avec moi, et ce valet, s'ils en avoient le choix, serait Vatel ; si on ne pouvoit l'obtenir, on tenteroit pour Long-Champs, sinon pour Courtois ou Lavallée.

" Quelques jours après l'avoir obtenu, on feroit instance pour mon cuisinier, et on laisseroit entendre que je ne mange pas, que l'on ne doit pas refuser cette satisfaction, à moins d'avoir quelque mauvais dessein.

(Ici Fouquet recommande qu'on tâche de lui envoyer aussi Bruant, son commis, et Pecquet son médecin).

" On feroit tous les efforts d'avoir commerce par le moyen d'autres prisonniers, s'il y en avait au mesme lieu, ou en gagnant les gardes, ce qui se fait toujours avec un peu de temps, d'argent et d'application. . . .

" Cependant il faudroit sous main voir tous ceux que l'alliance, l'amitié et la reconnaissance obligent d'estre dans nos intérêts, pour s'en assurer, et les engager de plus en plus à sçavoir d'eux jusques où ils voudroient aller.

" Mme du Plessis-Bellière, à qui je me fie de tout et pour qui je n'ai jamais eu aucun secret ni aucune réserve, seroit celle

(1) Il y avait d'abord : Si j'estois mis en prison et que mon frère l'abbé n'y fust pas, il faudroit suivre son avis et le laisser faire, s'il estoit en estat d'agir et qu'il conservast pour moi l'amitié qu'il est obligé et dont je ne puis doubter."